



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 septembre 2001**

**Désignation d'un délégué à la Commission Locale chargée de  
l'évaluation des transferts de charges à la Communauté  
d'Agglomération**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 6 septembre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 17 septembre 2001

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX

***Conseillers :***

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme  
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M.  
Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle  
RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M.  
Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck  
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie  
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle  
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

**Excusés :**

DELIBERATION D2013212001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2001**

**Direction Générale**

**Désignation d'un délégué à la Commission Locale chargée de  
l'évaluation des transferts de charges à la Communauté  
d'Agglomération**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Conformément à la Loi n°99-586 du 12 Juillet 1999 article 86 chapitre IV, il est proposé de constituer une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges entre les communes membres et la Communauté d'Agglomération de NIORT.

Cette commission sera constituée par un membre de chaque Conseil Municipal des communes concernées et par les membres du bureau de la Communauté d'Agglomération.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver dans les conditions précitées la constitution de la Commission Locale chargée des transferts de charges.
- Désigner Monsieur Guillaume JUIN, Adjoint au Maire ; pour siéger à la Commission Locale chargée de l'évaluation des transferts de charges à la Communauté d'Agglomération.

*(B.BELLEEC, Président de la CAN, n'ayant participé ni au débat, ni au vote*

### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Fabienne RAVENEAU

[Ordre du jour](#)